



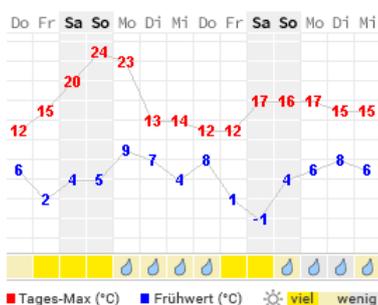
Le 6 avril 2017

Bonjour à tous

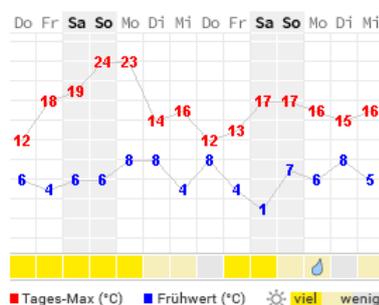
La végétation de la vigne a fréquemment démarré avec une avance moyenne de 15 jours sur l'année dernière (VITI-FLASH Côte d'Or). La météo des jours à venir a beaucoup d'importance pour la végétation.

**1°- Météo des 14 jours à venir et état de la vigne :**

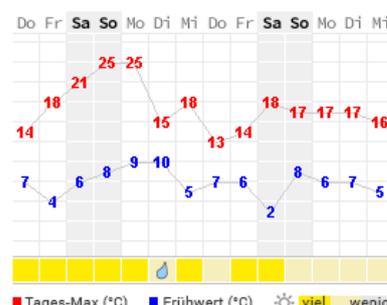
Toujours à partir des vignettes de [Wetteronline](http://www.wetteronline.com), voici les prévisions du jeudi 6 avril au mercredi 19 avril inclus :



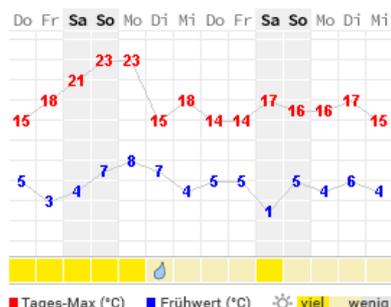
Sélestat (Bas-Rhin)



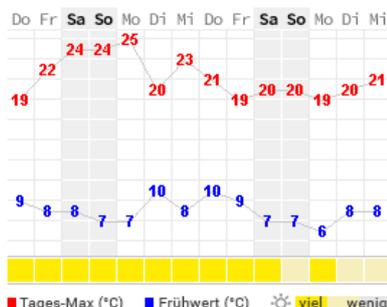
Beaune (Côte d'Or)



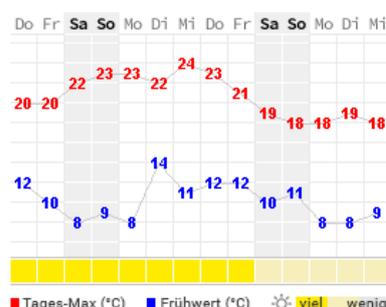
Belleville sur Saône (Rhône)



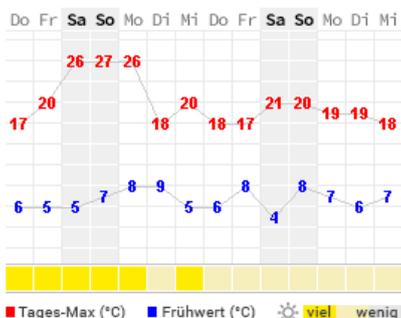
Genève (Suisse)



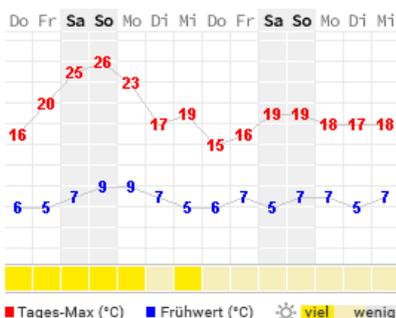
Avignon (Vaucluse)



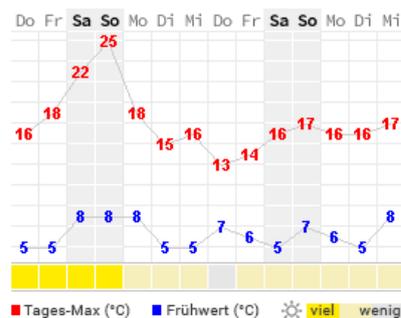
Estagel (Pyrénées Orientales)



Libourne (Gironde)



Cognac (Charente)

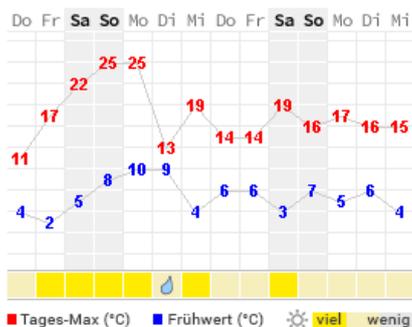


Nantes (Loire-Atlantique)

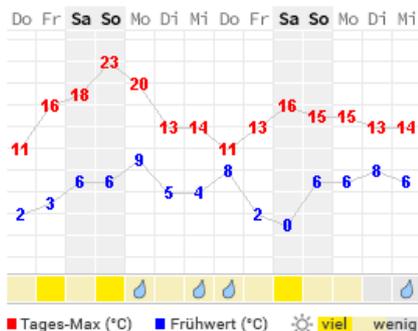
Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

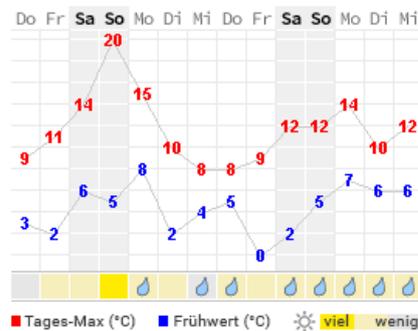
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.



Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)



Les Riceys (Aube)



Virton (Gaume, Belgique)

Plusieurs remarques météo :

- L'évolution actuelle va vers **un temps globalement très sec**. Seule l'Alsace et le sud de la Belgique recevraient, en l'état actuel de la prévision, entre 15 et 40 mm de pluies sur la période (les veinards !). Vous noterez que c'est pour le moment conforme à ce que nous estimions cet hiver.
- **Un risque important de gelées de fin de nuit est annoncé en fin de semaine prochaine**. Elle devrait toutefois être sèche, contrairement à celle de 2016, et surtout concerner les zones abritées et les fonds de vallée. Pour le moment, la moitié Ouest de la France ne semble pas concernée.

### La Vilella Baixa (Priorat – Espagne)

Pour la suite de la saison, [la Chaîne Météo](#) envisage très clairement **un été très chaud et orageux**, rejoignant là aussi les prévisions de notre circulaire. Même si la prévision n'a qu'une fiabilité limitée à cette échéance, il faut se faire à cette idée.



**Végétation :** Nous sommes en ce moment à des stades assez variables, allant

du gonflement des bourgeons à plusieurs feuilles étalées suivant cépages et régions. Dans la majorité des cas, nous sommes sur l'éclatement des bourgeons. Vu les températures prévues en fin de cette semaine, nous pourrions être partout au stade 1-3 feuilles étalées dans les régions de précocité moyenne, c'est-à-dire **très sensible à la gelée**.



## 2°- Propositions de travail pour les deux semaines à venir :

### 1. Les Boarmies et autres noctuelles coupe-bourgeons :

Présence significative un peu partout et dégâts parfois importants sur les vignes non traitées et bien colonisées (parfois 10 à 25 % de bourgeons consommés en Côte d'Or en parcelles sensibles). Cette situation est fréquente lors d'un printemps chaud et sec. Nous vous avons donné des consignes de traitement dans notre bulletin du 23 mars dernier, que fort heureusement un certain nombre d'entre vous ont suivies.

Mais nous sommes conscients que votre travail est très dense en ce moment, car le pliage n'est souvent pas terminé alors que la végétation s'active. Il y a des choix à faire lorsqu'on ne peut pas tout faire !...

Si vous avez été touchés, le dégât peut encore continuer et nous vous recommandons vivement de traiter les parcelles concernées le plus tôt possible, et au moins d'ici le début de la semaine prochaine, voire plus tard en zones tardives. Le contre-bourgeon avec souvent au moins 1 raisin (tout dépend du cépage) devrait se développer s'il n'est pas encore avalé par les chenilles.

Ci-dessous rappel de nos préconisations :

2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.  
E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

- **SUCCESS 4 à 100 ml/ha** qui agit rapidement et efficacement, mais qui touche aussi des insectes non ciblés. Attention, son utilisation est limitée à 2 traitements sur la saison d'après Dow AgroSciences !
- **XENTARI (Bacillus thuringiensis aizawaiï) à 1 kg/ha, associé de préférence à 1 kg/ha de sucre.** Il ne touche que les chenilles et pas les autres insectes. Nous avons eu l'info par nos amis alsaciens que, contrairement à ce que nous avons écrit la dernière fois, **le XENTARI est maintenant bien homologué contre les chenilles défoliatrices de la vigne !** Mais le site officiel [E-Phy](#) (remanié par l'ANSES) ne le mentionne toujours pas !...

## 2. Le risque de gelée :

Nous avons vu qu'il est jugé pour le moment probable à la fin de la semaine prochaine, juste avant Pâques. On pourrait avoir aussi localement quelques dégâts la nuit prochaine (du 6 au 7 avril). Plus on irait vers le Nord-Est, plus il serait marqué. Malgré tout, il faudra suivre l'évolution de la prévision. Certains modèles envisagent même des gelées après Pâques, mais aussi parfois une situation totalement inverse avec un temps estival (assez sec dans tous les cas en France)...

Contrairement à l'année passée, il s'agirait plutôt, en l'état actuel de la prévision, **d'une gelée « sèche » au moment de Pâques**, sans précipitation récente. Normalement, dans ces conditions :

- La vigne arrive généralement à résister à des températures entre -1 et -1,5°C sans protection particulière. Attention tout de même dans les expositions au soleil levant. Si les baguettes ne sont encore pas pliées, le risque est nettement réduit (souvent, la couche d'air froid ne dépasse pas 40 cm au-dessus du sol). Mais on risque ensuite de casser des bourgeons en pliant ; ce sera alors un travail d'artiste !...
- L'application de **BIOFALGUE 2 à 4 litres/ha** dans les secteurs à risque, **1 à 3 jours avant la nuit suspectée**, éventuellement complétée par **2 à 3 kg/ha de SOUFRE BIOFA**, permet généralement de gagner 1 à 2°C de plus dans la protection. Plusieurs d'entre vous se souviennent du gel d'avril 2012, dans la moitié Ouest de la France, où ce travail a été très efficace. Notez tout de même que, si vous n'avez pas de Soufre sous la main, c'est essentiellement le jus d'algues qui a l'action protectrice.
- Si par malheur la gelée est « mouillée », c'est-à-dire qu'elle se produit juste après une pluie, alors la vigne peut déjà subir des dégâts à -1,5°C comme l'année dernière. Mais il semble que ce ne soit pas le cas eu égard à la prévision en cours.

Nous vous incitons vivement à considérer ce risque avec attention et **à prévoir votre organisation de travail en conséquence**. Bien sûr, ceux d'entre vous qui sont équipés d'une irrigation par aspersion devront l'inspecter et vérifier son fonctionnement. Rappelons que l'irrigation doit être poursuivie sans interruption jusqu'à la fonte de la glace.

## 3. Les premiers traitements :

- Mildiou :

Les conditions globalement sèches, en ce moment, sont très défavorables au Mildiou, qui ne semble pas être une priorité des traitements à l'heure actuelle sauf localement en secteurs humides et précoces (Landes, Pays Basque, Pyrénées orientales dans les secteurs ayant reçu les pluies...).

**Prévoir de commencer la protection comme d'habitude à 4-5 feuilles avec un minimum de 200 g/ha de cuivre métal**, quelle que soit la météo ! Nous avons trop vu l'an passé les déconvenues chez ceux qui ont commencé avec des micro-doses ! Mettre suffisamment de cuivre en début de saison ne signifie pas qu'on en mette beaucoup sur l'année. Compléter la bouillie avec **SILIZINC si vous êtes dans une région à Black Rot, ou SILICUIVRE si inversement vous êtes dans un secteur à Mildiou dominant**. Exemple de bouillie :

- **BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha ou 1 litre/ha**
- **SOUFRE BIOFA 4 kg/ha ou SOFRAL FLO 4 litres/ha**
- **SILIZINC ou SILICUIVRE 0,75 litre/ha.**

- Black Rot - Excoriose :

Dans les 2/3 nord de la France, le risque Black Rot (photo ci-contre) semble très limité en raison du temps sec et de l'absence de maturité des périthèces (Viti-Flash 21). Il n'en est sans doute pas de même dans le Midi et le Sud-Ouest où les pluies ont été beaucoup plus fréquentes, parfois abondantes, et où la végétation est plus avancée. L'Excoriose (photo INRA ci-dessous) se



Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 3

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

développe en conditions similaires.

Dans ces secteurs, nous vous conseillons vivement un traitement précoce (2 à 4 feuilles) avec **BOUILLIE BORDELAISE 0,75 kg/ha + SILIZINC 0,5 litre/ha + SOUFRE BIOFA 3 kg/ha ou SOFRAL FLO 3 litres/ha**. Ceci représente **150 grammes/ha de cuivre métal**. Plus tard, à 4-5 feuilles étalées (grappes visibles), vous faites **la même bouillie que ci-dessus en prévoyant plutôt SILIZINC**.



- Oïdium :

Le **SOUFROLIGO 10 litres/ha** que nous avons conseillé jusqu'à pointe verte peut encore être appliqué dans les zones plus tardives. Le polysulfure de Calcium est le plus actif contre les formes hivernantes de l'Oïdium (attention toutefois au fait que le SOUFROLIGO, qui en contient, n'est plus un produit phytosanitaire en France). A partir de 1-2 feuilles étalées, ce sera le Soufre qui prendra le relais. Il agit plutôt sur les infections secondaires.

**Notez aussi qu'en cas de temps chaud (températures supérieures à 25°C), le SOUFROLIGO peut occasionner des brûlures de feuillage.**

- Brenner :

Cette maladie est fréquente lorsqu'il y a des alternances de périodes sèches et humides. Généralement, c'est une maladie de coteaux. Elle pourrait être favorisée par les conditions météo de ce printemps. La parade est assez simple : vous commencez de traiter très tôt (1 à 3 feuilles étalées) avec la même bouillie que pour le Black Rot. Ensuite, les protections habituelles suffisent à le contrôler. Comme pour l'Excoriose et le Black Rot, les feuilles atteintes de Brenner sont toujours celles qui ont poussé avant le début des traitements.



- Érinose :

Due à un acarien qui fait des cloques sur les feuilles. Généralement pas très grave, mais peut monter sur la plante si on est en insuffisance de Soufre. Elle est fortement limitée par les traitements précoces.



- Acariose :

Affection due aux acariens, très grave dans les années 80, qui a disparu ensuite avec la progression des Typhlodromes (autres acariens qui sont leurs ennemis naturels). Mais on observe un retour de ce problème, en particulier dans les secteurs à traitements obligatoires contre la Cicadelle de la Flavescence Dorée. En cas de nécessité, intervenir rapidement avec :

- **SOUFROLIGO 10 litres/ha**
- **BIOFALGUE 4 litres/ha.**
- **MOUILLANT BIOFA 1 litre/ha.**

Cette bouillie relance la croissance des pousses affectées. Dans un tel cas, on ne tiendra pas compte du risque de phytotoxicité éventuelle du Soufroligo à chaud. Le risque Acariose serait supérieur !



- Ver de la Grappe :

C'est évidemment trop tôt pour traiter, mais pour ceux d'entre vous qui travaillent en confusion sexuelle, il faudra commencer à poser les diffuseurs dans les prochains jours ! **Tout va très vite cette année.**

### 3°- Applications microbiennes et couverture de sol :

#### 1. Applications CL et ACTIGRAINS :

Malgré la météo sèche, nous sommes toujours dans de bonnes conditions pour appliquer les COMPOSTS LIQUIDES et conjointement (ou seul) l'ACTIGRAINS car il y a souvent de bonnes rosées les matins, hormis dans les secteurs à Mistral ou Tramontane. La température du sol est ou sera bientôt suffisante pour permettre la multiplication des bactéries de l'ACTIGRAINS qui sont les plus sensibles sur le plan thermique.

4 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

Le seul facteur qui pourrait vous retarder dans ces applications est le travail qui reste à faire dans les parcelles. Mais si nécessaire, elles peuvent être faites avec succès jusqu'en mai au moins, donc pas d'affolement là-dessus.

## 2. Travail du sol et semis d'engrais vert :

Pour le moment, vu le risque de gelées, **il est clair qu'il ne faut pas toucher au sol !**

Lorsque ce risque sera passé, deux options maintenant (rappel ci-dessous de nos bulletins précédents).

Toutefois, il faudra tenir compte des conditions météo.

- Si nous sommes en conditions sèches (cas très probable) : il faudrait alors choisir de **préférence la solution 2 (Vesce de Hongrie)** car ce sont des graines plus grosses que celles de la première solution (2 à 3 mm) et elles risquent moins de sécher à la germination que les petites graines de la solution 1. Comptez au moins 10 à 15 jours entre le semis et la levée. Roulage tout de même conseillé (rouleau lisse).
- Si vous avez des pluies, **la solution 1 est faisable**, mais semez bien sur un sol encore un peu humide, et roulez bien au rouleau lisse après le semis (un semoir combiné serait préférable). En général, en cette saison, ça lève vite (8 jours).

### Vignes étroites – solution 1



### Mélange suivant sur vignes en place (en plein, doubler les doses) :

*Luzerne Lupuline (Minette) : 2 kg/ha*

*Trèfle Blanc Nain : 2 kg/ha*

*Lotier Corniculé : 1 kg/ha*

Ce sont des légumineuses à petites graines, **nécessitant un ameublissement suffisant du sol avant semis et un roulage au rouleau lisse** (voir plus loin). Elles sont très rustiques et passent bien l'hiver, Elles sont peu concurrentielles pour la vigne, ne nécessitant généralement pas d'entretien. Seul un travail du rang est nécessaire. Elles se reproduisent spontanément.

En situation séchantes, préférer **Luzerne Lupuline seule à 5 kg/ha.**

### Vignes étroites ou larges – Solution 2



### Nouveauté : Vesce de Hongrie (*Vicia pannonica*) :

*Semis à 25 kg/ha sur vigne en place, 50 kg/ha en plein*

Cette Vesce à fleurs blanches, peu connue en France, est très résistante au froid et à l'humidité. **Développement végétatif bien moindre** que la Vesce commune habituelle (*Vicia sativa*). Pour cette raison, elle est envisageable en vignes étroites. **Mais elle nécessitera une destruction mécanique avant qu'elle graine**, sauf si on souhaite une reproduction spontanée. Il vaudrait alors mieux qu'elle soit couchée.

**Avantage** : graines de 5 mm de diamètre (les enterrer à 1,5 - 2 cm de profondeur environ), levant plus facilement que des petites graines en sol argilo-calcaire, pouvant éventuellement se passer de roulage s'il pleut après le semis...

Merci de votre intérêt et à bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.*

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 5

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.